

<b>Éliminateur de phosphate Phos-X</b>
<b>A-1346 / A-1348</b>

<b>Section I. Identification et utilisation du produit</b>	
Nom du produit	Éliminateur de phosphate Phos-X
Numéro de CAS	Mélange
Utilisation	Neutraliser le phosphate, le nitrite et le nitrate dans les aquariums
Fournisseur	Rolf C. Hagen inc., 20500, aut. Transcanadienne, Baie-D'Urfé H9X 0A2
Urgence	Téléphoner au centre antipoison régional

<b>Section II. Composition et information sur les composants</b>					
Ingrédient	Conc.	Numéro de CAS	Numéro EINECS	DL50	CL50
Argile expansée	60 à 100 %	68062-01-0	N/D	N/D	N/D
Résine de polymère	7 à 13 %	26936-98-8	N/D	N/D	N/D

<b>Section III. Ingrédients dangereux</b>		
SIMDUT	Classement	Transport des matières dangereuses
Non contrôlé	N/D	N/D

<b>Section IV. Données physiques</b>	
État physique et apparence/odeur	Agglutinat brun, léger et inodore
pH	8,2
Volatilité	S. O.
Point de congélation	S. O.
Point d'ébullition	S. O.
Gravité spécifique	S. O.
Densité de vapeur	S. O.
Pression de vapeur	S. O.
Seuil olfactif	S. O.
Taux d'évaporation	S. O.
Solubilité	Insoluble

<b>Section V. Technique en cas d'incendie</b>	
Condition d'inflammabilité	
N/D	

<b>Éliminateur de phosphate Phos-X</b>
<b>A-1346 / A-1348</b>

<b>Moyens d'extinction</b>			
N/D			
<b>Techniques en cas d'incendie</b>			
N/D			
<b>Produits de combustion dangereux</b>			
N/D			
<b>Point d'inflammabilité</b>	<b>Seuil d'inflammabilité</b>		<b>Température d'autocombustion</b>
N/D	Minimal	Maximal	N/D
	N/D	N/D	
<b>Section VI. Données sur la réactivité</b>			
<b>Condition d'instabilité</b>		Stable	
<b>Matières incompatibles</b>		N/D	
<b>Conditions de réactivité</b>		N/D	
<b>Produits de décomposition dangereux</b>		N/D	

**Éliminateur de phosphate  
Phos-X****A-1346 / A-1348**

Page 3 de 4

**Section VII. Propriétés toxicologiques****Voies d'absorption**

Effets d'une exposition aiguë	Non documentés
Contact oculaire	Peut irriter les yeux.
Contact cutané	Aucun effet connu.
Inhalation	L'absorption de la poussière peut causer une irritation du nez.
Ingestion	Aucun effet néfaste connu.
Effets d'une surexposition chronique	Non répertoriés

**Section VIII. Premiers soins**

Contact oculaire	Rincer les yeux immédiatement à l'eau courante, en tenant les paupières ouvertes. Consulter immédiatement un médecin si l'irritation persiste.
Contact cutané	Aucun danger connu. Nettoyer les parties du corps exposées avec de l'eau et du savon.
Inhalation	Aucun danger connu. Si une personne inhale la poudre, l'amener à l'air frais.
Ingestion	Aucun danger connu.

**Section IX. Mesures préventives en cas d'accident**

Mesures de protection individuelles	Porter des lunettes de protection pourvues d'écrans latéraux. Porter des vêtements de protection résistants à la poussière.
Mesures de protection de l'environnement	Nettoyer les déversements de manière à ne pas disperser la poussière dans l'air. Manipuler conformément aux normes d'hygiène et de sécurité au travail. Ces mesures consistent notamment à éviter toute exposition inutile et à enlever toute poussière des yeux, de la peau et des vêtements.
Mesures de nettoyage et d'élimination	Éliminer comme des déchets de construction.

**Section X. Manipulation et entreposage**

Conserver dans un récipient sec et fermé. Maintenir l'endroit propre. Entreposer loin des agents oxydants forts, tels que l'ozone, l'oxygène liquide, le chlore, le permanganate, etc. Appliquer de bonnes méthodes de manipulation et d'entretien ménager afin de minimiser les déversements, la génération de poussières en suspension et l'accumulation de poussières sur les surfaces exposées.

**Éliminateur de phosphate  
Phos-X****A-1346 / A-1348**

Page 4 de 4

**Section XI. Mesures de protection**

Équipement de protection	Porter des lunettes de sécurité pourvues d'écrans latéraux. Porter des vêtements de protection résistants à la poussière. Laver tout vêtement contaminé et nettoyer les vêtements de protection avant de les utiliser à nouveau.
Contrôles d'ingénierie	N/D

**Section XII. Considérations relatives à l'élimination**

Recommandation du produit	Éliminer comme des déchets de construction.
Recommandation relative aux emballages non nettoyés	Suivre les conseils de sécurité de manipulation ou les étiquettes de mise en garde même lorsque les conteneurs ont été vidés.

**Section XIII. Renseignements écologiques**

Sans danger ni pour les milieux aquatiques ni pour d'autres écosystèmes.

**Section XIV. Information relative aux transports**

S. O.

Préparée par : Rolf C. Hagen inc.  
514 457-0914

Validée en octobre 2012

Bien que l'entreprise estime que les données communiquées sont exactes, elle ne peut rien garantir et décline expressément toute responsabilité pour tout dommage consécutif. Ces données ne sont offertes qu'à des fins de recherche et de vérification.